

Puy

Guillaume

le Mag

N°13 - Janvier 2022



Résidence

Michel CHARASSE

www.puy-guillaume.fr



www.facebook.com/villepuyguillaume/

INFOS MAIRIE

Place Jean Jaurès

63290 PUY-GUILLAUME

Téléphone : 04 73 94 70 49

Facebook : villepuyguillaume

SITE INTERNET :

<https://www.puy-guillaume.fr>

APPLICATION SMARTPHONE :

Puy-Guillaume et moi

Téléchargeable gratuitement sur Apple Store et Play Store

Ouverture du secrétariat :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 08h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

Mercredi : 08h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30

Samedi : 08h30 à 12h30

Pour rencontrer le maire ou ses adjoints, il suffit de téléphoner en mairie, un rendez vous vous sera proposé

Permanences sociales Maison Roche :

Les lundis et vendredis de 8h30 à 12h

Les mardis de 14h à 17h

Les jeudis de 11h à 12h30

Tél. : 04 73 94 10 86

Numeros d'urgence :

SAMU 15

POMPIERS 18

GENDARMERIE 17

Directeur de la publication : Bernard Vignaud

Rédaction :

La commission vie locale,
Les services municipaux,
Agence LD organisation

Crédit photo :

Lionel Duperray, Jacques Frasiak

Conception et impression : LD organisation
31 rue des Docteurs Dumas
63300 THIERS

Tirage : 1700 exemplaires
dépôt légal à la parution.

Mariages :

20/02/2021 MAYET Bernard, Jean & COSTE Christine, Monique
05/06/2021 GIRONDE Florian, Jean, Pascal & HUBER Julie, Anne, Charlotte
19/06/2021 NERON Julien & GIBAUT Carolyn, Line, Danièle
03/07/2021 PEREIRA Nelson & FAURE Elisabeth, Joséphine, Léonie
17/07/2021 BRET Sébastien, Jonathan & POUCHOL Anaïs, Mélanie
23/10/2021 VERNIERE TERENCE, Pierre, Marie & LEGRENZI Délisia

Naissance :

DE AZEVEDO Léon 12/12/2020
CABALLERO GURDAK Mackenzie, Annette, Maisy, Kristal 13/01/2021
GONÇALVES Iryna 19/01/2021
HIMONNET Agathe, Catherine, Isabelle 21/01/2021
LABUSSIÈRE Thaïs 23/01/2021
ARTIGAS SCHMITT Marie, Sylvie 27/01/2021
TADDEI HERTER Luciano, Victorio, Nicolas 02/04/2021
HORN Kayden 06/04/2021
LOUSADA Agathe 12/04/2021
GOMES LE CANU Shayna 15/04/2021
PAIN Thalia, Martine, Anne-Marie 25/04/2021
BARGE-MICHEL Miya, Marie 16/05/2021
LOPEZ Xérxes 21/05/2021
PELTIER Gabriel, Ghislain, Vincent 04/06/2021
LE COQ Alexandre, Tanguy, Alain 26/06/2021
PILARSKI Kiera 28/06/2021
LEFRILEUX Emma 09/07/2021
COUCHARD Léxy, Odile, Nicole 23/08/2021
KRARIA Noam 12/09/2021
PARENT JAMMES Manon, Nicole, Patricia 18/10/2021
VIALA Maxence 19/10/2021
PIGNOL Elisia, Alexandra, Véronique 05/12/2021
SERGERE Késia, Roze, Candyce 06/12/2021

Décès et transcriptions :

05/12/2020 VOISSE veuve ROUGERON Michelle, Augustine, Marie – 80 ans
11/12/2020 DUZELLIER Charles, Marcel – 91 ans
01/01/2021 VERNASSIÈRE veuve MICHEL Denise, Annie, Alberte – 84 ans
12/01/2021 YTOURNEL veuve CHONIER Arlette, Jeanne – 89 ans
13/01/2021 MONTRAYNAUD veuve BONNEMENT Albertine, Giselle – 92 ans
16/01/2021 CANALI veuve NALESSO Nicole, Jeannine – 81 ans
26/01/2021 VALLAUDE divorcée NIRON Claudine – 63 ans
07/03/2021 DAGOURET Maurice, Gilles, Henri – 69 ans
09/03/2021 GENÈS Roland, Edmond – 69 ans
09/04/2021 DEFFOND veuve DOUROUX Georgette, Maly – 85 ans
12/04/2021 DE MELO FARIA Antonio – 78 ans
15/04/2021 CROHAS Jean-Joseph – 93 ans
16/04/2021 BLANQUART Daniel, Roger – 78 ans
30/04/2021 CARRIAS Jean-Pierre – 64 ans
05/05/2021 SAINT-ANDRÉ veuve PLANCHE Jeannine – 93 ans
06/05/2021 CORRE Edmond, Alphonse – 88 ans
06/05/2021 DUZILLER Paul, Raymond – 87 ans
31/05/2021 POTET Gilles – 74 ans
07/06/2021 FALGAS Maurice, Emile, Lucien – 98 ans
08/06/2021 CHARRIER épouse SERGÈRE Jeanne, Marie – 87 ans
15/06/2021 GUGLIELMINI veuve BOURRIER Palma – 98 ans
21/06/2021 LEFEVRE Stéphane, André – 51 ans
25/07/2021 RIZZO épouse ANDREA Ignazia, Antoinette – 81 ans
25/07/2021 JONARD Norbert – 91 ans
29/07/2021 SERRA veuve DEROSSIS Gilberte – 92 ans
08/08/2021 SERGÈRE veuve SICARD Félicie – 95 ans
10/08/2021 VIGNERESSE-MOUSSET Yves, Roger, Louis – 86 ans
13/08/2021 GUILLON veuve PY Paulette – 97 ans
27/08/2021 FOURET veuve HENRENT Anna - 96 ans
29/08/2021 REVIRON veuve RENDIER Marguerite, Simonne – 90 ans
10/09/2021 GOUTTEFANGEAS veuve PICHOT Lucienne Clémence Séraphine – 95 ans
15/09/2021 CONIL veuve CARRIAS Brigitte – 64 ans
04/10/2021 MARQUES DE CAMPOS veuve PEREIRA LOUREIRO Maria Da Conceição – 81 ans
13/10/2021 FRONTIER veuve GOLFIER Pierrette, Célestine – 91 ans
13/10/2021 LAPERCHÉ Antoinette, Paulette – 94 ans
13/10/2021 LIVIS Gilbert – 68 ans
19/10/2021 FRACHETTE Michel, Louis, Joseph – 76 ans
21/10/2021 SERGÈRE Henri – 88 ans
01/12/2021 NERON Michel – 67 ans
27/12/2021 GOUTORBE Jean, Baptiste – 92 ans
30/12/2021 DAUVERGNE veuve PACCAUD Georgette, Nicole, Marie-Rose – 78 ans
31/12/2021 JOURNAIX veuve FRAISSE Paulette, Clotilde – 88 ans

Baptêmes républicains :

LOUSADA Nina baptisée le 03 juillet 2021
LOUSADA Agathe baptisée le 03 juillet 2021
PREVOST Lucas baptisé le 16 octobre 2021



Discours lors de l'inauguration de la résidence Michel Charasse

Madame, Monsieur,

Voici venu le passage de 2021 à 2022. Quelques nouveautés ont vu le jour en 2021. Que réserve 2022 ? Nul ne le sait.

En 2021 le Conseil Départemental a été renouvelé et, tandis que Madame Virlogeux était élue aux côtés d'Eric Gold, Monsieur Lionel Chauvin succédait à Jean-Yves Gouttebel à la présidence du Conseil départemental.

En 2021 nous avons changé de sous- préfet : Monsieur Kalalo a été remplacé par Madame Husson nommée le 27 septembre.

En 2021 le foyer logement et l'EHPAD dénommés jusque-là « Résidence le Colombier » sont devenus « Résidence Michel Charasse » et feront prochainement parties intégrantes du CIAS de TDM.

Mais au-delà de ces nouveautés, importantes certes, il faut remarquer un profond changement opéré durant cette année 2021 : le changement des mentalités.

La population a changé dans sa façon d'être, dans sa façon d'appréhender les choses, dans sa façon d'appréhender son voisin. Il semblerait que l'on revienne à des pratiques moins individualistes. Cette épouvantable pandémie qui affecte la planète aurait peut-être eu l'avantage d'apprendre à chaque individu à regarder les autres. Par exemple, on pratique « les gestes barrières » qui peuvent protéger autrui. C'est une forme de retour à la solidarité.

Le retour à la solidarité est là, sans doute une nouveauté capitale.

Le retour à la solidarité est là, sans doute le grand changement du siècle.

Le retour à la solidarité est là, sans doute le signe d'un espoir nouveau.

Que 2022 soit dans la continuité du changement, de ce changement de l'espoir d'une vie meilleure.

Ainsi, l'ensemble de la municipalité se joint à moi pour souhaiter à tous une excellente année 2022. Que vous soyez comblés de bonnes nouvelles, de bonheur !!!

**Le Maire
Bernard VIGNAUD**

SOMMAIRE

Etat Civil

Vie municipale..... 2

Culture 10

Social 12

Jeunesse 14

Vie Associative 16

Travaux en régie ... 19

Travaux

et urbanisme 20

Vie Économique .. 24



Article Intercommunalité

RÉSIDENCE MICHEL CHARASSE

Depuis le 20 novembre 2021, la résidence du Colombier est officiellement rebaptisée : résidence Michel Charasse.

À l'occasion de l'inauguration de la résidence autonomie du Colombier, après les travaux de rénovation qui avaient débuté en 2018, le voile a été publiquement levé sur sa nouvelle dénomination. Désormais, la résidence autonomie porte le nom de l'ancien maire de la commune : Michel Charasse.

Il faut dire que le brillant ancien magistrat de la commune n'avait pas tari d'efforts lors de la construction du bâtiment initial, qui avait ouvert ses portes en 1984, ni manqué de clairvoyance quant à l'importance que revêtirait un tel projet pour les années à venir. Dès les premiers jours, cette structure fut marquée de l'empreinte du sénateur du Puy-de-Dôme et de sa volonté d'ébaucher, sur la commune, une politique sociale ambitieuse en direction des personnes en situation de perte d'autonomie ou d'isolement social. Aujourd'hui encore, le centre communal d'action sociale œuvre au maintien de logements accessibles et a accompagné socialement les plus démunis d'entre nous.

Depuis 2010, une réflexion avait été engagée afin d'élargir l'action de l'établissement aux autres personnes âgées et aux évolutions sociales liées au grand âge. Ainsi, en 2014, vingt-deux lits d'EHPAD ont été ouverts dans la toute nouvelle aile médicalisée pour compléter la polyvalence de la structure et permettre de répondre aux besoins de suivi dans le parcours des personnes âgées isolées et dépendantes.

En 2016, le foyer est devenu résidence autonomie : un label venant couronner les efforts d'adaptation permanente, limitant les risques de rupture de prise en charge pouvant exister entre le foyer et l'EHPAD, tout en favorisant des actions de prévention et de stimulation, assorti d'une enveloppe annuelle de 14 000 euros de la part du conseil départemental. La résidence a ainsi développé une webradio, un projet autour de la danse contemporaine, des ateliers créatifs, des sorties et folklores, et de la médiation animale.

2021 marque une certaine forme d'aboutissement de ce chantier. Les travaux de mise aux normes, pour un montant total de 2,2 millions d'euros, ont porté sur l'isolation thermique, les normes électriques, de sécurité, et notamment des salles d'eau avec des douches à l'italienne pour les personnes à mobilité réduite. Durant ce chantier commencé en 2018, le restaurant et la cafétéria ont aussi été rénovés; tout cela sur un site occupé et en pleine pandémie.

Devant un parterre de personnalités, la famille de Michel Charasse et de nombreux invités, Bernard Vignaud confiait en guise de conclusion :

« J'aurais été heureux qu'il puisse apprécier le résultat de ces travaux. Cette dénomination est une reconnaissance bien méritée de son œuvre. »

L'établissement, géré aujourd'hui par la commune de Puy-Guillaume, est transféré au CIAS de Thiers Dore et Montagne depuis le 1^{er} janvier.

Financement :

410 000 € de l'État au titre de la DSIL
362 000 € de la Carsat
154 000 € de l'Agirc-Arrco
700 000 € du CCAS de Puy-Guillaume

Accueil :

L'établissement dispose désormais de 52 logements : vingt F1, trente F1 bis et deux F2.
46 pensionnaires
33 agents

Historique :

1984 : construction du « foyer-logement »
2014 : construction d'une aile médicalisée EHPAD de 22 lits
2016 : procédure de labellisation pour devenir « résidence autonomie »
2018 : début des travaux de réhabilitation



Michel Charasse

Né à Chamalières le 8 juillet 1941. Retour sur quelques grandes dates qui ont marqué son parcours politique.

- Diplômé de l'institut d'études politiques de Paris, il est secrétaire général du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, de 1967 à 1981.
- Élu maire de Puy-Guillaume (Puy-de-Dôme) en 1977, il est resté à la tête de cette commune pendant plus de trente ans.
- En 1981, il devient Sénateur du Puy-de-Dôme ; il remplace Roger Quilliot devenu Ministre de François Mitterrand.
- En juin 1988, il entre au Gouvernement de Michel Rocard au poste de Ministre délégué au Budget. Il a, entre autre, rétabli l'impôt sur les grandes fortunes.
- En 2008, son soutien à Jean-Yves Gouttebel, candidat à la Présidence du conseil général du Puy-de-Dôme, lui vaut d'être exclu du Parti socialiste.
- Nicolas Sarkozy, Président de la République, le nomme, en 2010, membre du Conseil constitutionnel.
- En janvier 2020, le Président Emmanuel Macron lui remet les insignes d'officier de la Légion d'Honneur.

Transfert de compétences

La compétence de gestion des établissements médico-sociaux sur le territoire de Thiers Dore et Montagne est désormais exercée par la communauté de communes. Ainsi, le Centre intercommunal d'action sociale de Thiers Dore et Montagne, appelé plus communément CIAS, gérait déjà deux établissements sur le territoire, à savoir l'EHPAD « Les Chatilles » à La Monnerie-le-Montel et « Chandalon » à Chabreloche.

Le 1er janvier 2021, le CIAS de Thiers Dore et Montagne a également intégré la gestion du SIAD de Puy-Guillaume (aide à domicile et soin) ainsi que l'EHPAD et la résidence autonomie dénommée tout récemment Michel Charasse.

Cela ne change rien pour les 33 agents, qui sont restés en poste et on fait l'objet d'un transfert vers le CIAS. La direction des établissements reste assurée par Mme Marie Lefebvre.

CENTRE DE SECOURS

Le centre de secours de Puy-Guillaume compte quarante-trois hommes et femmes, sapeurs-pompiers, sous le commandement du capitaine Jean-Louis Desfayes.

En 2020, 535 sorties ont été effectuées dont 374 pour des secours à personne. Il est constaté une légère diminution par rapport aux années précédentes, certainement attribuables aux conséquences de la pandémie de Covid-19 (moins d'accidents et certainement plus de transports en ambulances privées). En 2021, la tendance est à nouveau à la hausse.

Le capitaine Henri Roux, qui présidait le groupe des jeunes sapeurs-pompiers, vient de laisser la place au sergent Nicolas Mazal. Nous lui souhaitons une grande réussite dans ses missions de recrutement et de préparation de la relève.

Du côté de l'amicale des pompiers, présidée par l'adjutant-chef Gilles Roux : son rôle est d'apporter une touche de convivialité et d'organiser des manifestations festives. C'est l'amicale qui s'occupe de la vente des calendriers et nous profitons de l'occasion qui nous est offerte pour remercier l'ensemble de la population de leurs généreuses contributions qui nous permettent, entre autres, de payer nos assurances et nos diverses cotisations annuelles.

Les dépenses et le coût de fonctionnement du centre de secours de Puy-Guillaume sont principalement couverts par le Conseil départemental et par l'intermédiaire du SDIS (Syndicat départemental d'intervention et de secours) auquel la commune de Puy-Guillaume contribue à hauteur de 28,22 € par habitant, soit une cotisation annuelle de 78901,43 €. Le SDIS est également financé par une fraction de la taxe spéciale sur les conventions d'assurance.



Le 2 décembre, la municipalité s'est vue remettre le label étain « employeur partenaire des sapeurs-pompiers ». Cette distinction récompense les entreprises ou les collectivités signataires d'une convention avec le SDIS du Puy-de-Dôme et valorise, à travers la gestion des sapeurs-pompiers volontaires, une volonté citoyenne et un esprit civique particulièrement remarquables. Tout au long de l'année, notre commune permet à Patrick Gruet et Gilles Roux de réaliser des interventions ou de se former pendant leur temps de travail et participe ainsi à la continuité et à la qualité des secours de proximité.

ONZE NOVEMBRE 2021

Le monument a cent ans

Comme chaque 11 novembre, le conseil municipal et les Puy-Guillaumoises qui avaient fait le déplacement se sont recueillis au cimetière, devant le monument aux morts.



Comme le veut la tradition, Bernard Vignaud, maire de la commune, a rappelé l'importance du devoir de mémoire, ainsi que celui de mettre à l'honneur ces millions de soldats disparus lors d'un conflit qui a duré quatre années, a fait dix millions de morts et a touché toutes les classes d'âge.

Pour honorer ces nombreux disparus qui méritaient bien que l'on grave leur nom dans le marbre, les communes ont érigé des monuments aux morts.

Celui de Puy-Guillaume a vu le jour en 1921, il y a tout juste cent ans. Gageons qu'il sera encore à la même place pour le siècle à venir et ceux qui suivront afin que les générations futures n'oublient pas le prix payé, par leurs ancêtres, pour la liberté.

VISITE OFFICIELLE

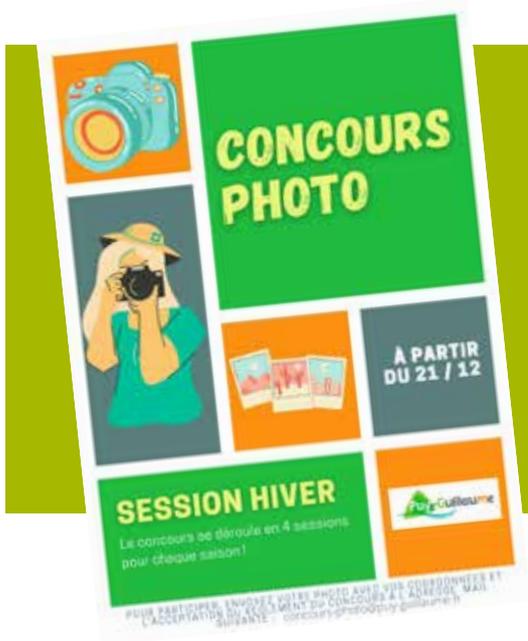
Le conseil municipal de Puy-Guillaume a accueilli, mardi 16 novembre 2021, à l'occasion de sa récente prise de fonction, Mme Judith Husson, sous-préfète de l'arrondissement de Thiers.

Cette prise de contact avec les élus est toujours un moment privilégié pour faire le point sur les dossiers en cours et présenter les perspectives de développement du territoire communal.

Après un rapide accueil en mairie, Bernard Vignaud, entouré de ses adjoints, a proposé une visite de la ville afin de permettre à Mme la sous-préfète de prendre la mesure des caractéristiques socio-économiques de Puy-Guillaume.

Au titre des équipements éducatifs et culturels, la délégation s'est rendue aux écoles, à la médiathèque, ainsi qu'au collège. Les infrastructures sportives et de loisirs ne furent pas oubliées avec un déplacement au camping et à la piscine, au parc paysager, aux terrains de foot et de rugby, au dojo et sur les sites des différentes installations avec un arrêt sur le chantier du tout nouveau gymnase.

La résidence autonomie et l'EHPAD ont constitué un des points forts de la visite, sans oublier les différents sites industriels et commerciaux, ainsi que les services municipaux.



CONCOURS PHOTO

La commune de Puy-Guillaume organise son concours photo, en quatre sessions représentant les quatre saisons.

Déroulement de la 1^{re} session :

- Début concours photo : 21 décembre 2021
- Fin de dépôt des dossiers : 6 février 2022
- Délibération du jury : entre le 10 et le 15 février 2022
- Vote des administrés : entre le 15 février et le 1^{er} mars 2022

L'intégralité du règlement peut être retirée en mairie et est consultable sur le site de la commune.

SOUTIEN AU POUVOIR D'ACHAT DES PLUS DE 65 ANS

C'est dans un contexte économique fragilisé d'augmentation tarifaire des combustibles, de l'électricité, des denrées de première nécessité et des produits alimentaires que le centre communal d'action sociale de Puy-Guillaume a décidé de mettre en place un nouveau dispositif pour venir en aide aux seniors.

L'objectif affiché est de soutenir les plus fragiles et par là même soutenir le commerce local.

Cette aide prend la forme de deux bons d'achat d'une valeur faciale de 10 euros chacun, soit un montant de 20 euros attribué à chaque ménage dont au moins une personne est âgée de soixante-cinq ans, sans conditions de ressources. Ces bons d'achat permettront d'acquérir des biens, produits ou services, à l'exclusion de tout remboursement en numéraire, total ou partiel. Ils pourront être utilisés jusqu'au 30 juin 2022 inclus chez les commerçants et les artisans situés sur le territoire communal ayant signé une convention de partenariat avec le CCAS de Puy-Guillaume.



Bon d'achat de 10 €

**Valable jusqu'au 30 juin 2022
auprès des partenaires de l'opération
(liste disponible en Mairie)**

N° 1147

COMMUNICATION

La commune a engagé un effort particulier dans le domaine de la communication en direction des administrés.

Depuis le début du précédent mandat, la municipalité attache une importance particulière à l'information des habitants. Elle a développé et modernisé sa communication. Petit tour d'horizon sur les outils existants et les nouveautés.

Un panneau lumineux

Un panneau lumineux est installé en plein centre-ville, afin de vous informer, chaque jour, des dernières actualités, ainsi que des événements et/ou manifestations à venir découvrir dans la commune.

Puy-Guillaume le Mag et Puy-Guillaume Actu

Le bulletin municipal de la commune a pour but de faire état de l'action menée durant l'année dans le domaine des travaux, de la jeunesse, du social, des loisirs, de l'économie, de la vie associative... Nous avons fait le choix de passer de deux bulletins annuels à une parution unique. En complément, nous avons créé une nouvelle publication qui paraît chaque trimestre : « Puy-Guillaume Actu ». Il s'agit d'une lettre d'information de quatre à six pages en fonction de l'actualité, qui complète le bulletin et qui, compte tenu de sa fréquence, « colle » plus à l'actualité locale.

La Page Facebook

Ce service à vocation informative est très apprécié. Il permet de faire circuler des informations ciblées et ponctuelles auprès des abonnés de ce réseau social, assez prisé par les Puy-Guillomois.

<https://fr-fr.facebook.com/villepuyguillaume>

Un nouveau site internet

Soucieux d'aller plus loin, nous avons également entièrement refondu le site internet de la commune qui reprend désormais les codes de la charte graphique de la commune, mais surtout, il est devenu plus facile de se repérer et de trouver les informations utiles à chacun. Vous trouverez sur le site de la commune une information complète et détaillée.

<https://www.puy-guillaume.fr>

Puy-Guillaume et moi L'application Smartphone

Depuis cet été la commune dispose de sa propre application Smartphone. Nous pouvons enfin communiquer avec le plus grand nombre de façon instantanée et simultanée.

Entièrement gratuite, elle permet à ceux qui le désirent de disposer d'une information en temps réel sous forme de notifications, mais aussi d'être alertés en cas de risque imminent relatif à la sécurité.

Véritable outil participatif, elle permet également de saisir les services de la ville des aléas que vous pourriez rencontrer au quotidien ou des dégradations que vous pourriez constater sur l'espace public.

Puy-Guillaume & moi





VIDÉOPROTECTION

La commune investit dans la sécurité

La municipalité a mis en place une première série de caméras de vidéoprotection à partir de 2010, afin d'enrayer les faits délictueux et les incivilités récurrentes dans certains secteurs de la commune.

Les résultats ont été probants dans la mesure où les dégradations et incivilités sur les bâtiments publics ont nettement diminué et certaines affaires de dégradation ont pu être résolues grâce à ce dispositif.

Confortée par ces résultats et fortement soutenue par les services de l'État, la commune a déployé une nouvelle série de 21 caméras en début d'année 2021, portant ainsi à 54 le nombre des lieux sous surveillance.

Un projet qui aura finalement coûté 39 767 € HT, financé entièrement par la commune.

Pourquoi la vidéoprotection ?

La vidéoprotection renforce les fonctions essentielles de tout dispositif de sécurité. Elle consiste à placer des caméras de surveillance dans un lieu pour prévenir et lutter efficacement contre tout acte de malveillance (intrusion, vol, agression, violence, dégradation, destruction...).

Quelle est la différence entre la vidéosurveillance et la vidéoprotection ?

Les dispositifs de vidéoprotection filment les lieux ouverts au public : rue, gare, centre commercial, zone marchande, piscine, etc. Les dispositifs de vidéosurveillance filment les lieux non ouverts au public : réserve d'un magasin, entrepôt, copropriété fermée...

Qui a le droit de visionner les images de vidéoprotection ?

Seules les personnes habilitées et mentionnées dans l'autorisation préfectorale peuvent, dans le cadre de leurs fonctions, visionner les images de vidéoprotection :

- le maire et les adjoints délégués
- les agents du service de police rurale
- la gendarmerie dans le cadre d'une procédure judiciaire

Hormis le cas d'une réquisition judiciaire formulée par un officier de police judiciaire dans le cadre d'une enquête de flagrant délit, d'une enquête préliminaire ou d'une information judiciaire, les images enregistrées sont détruites dans un délai maximum de 15 jours.

INCIVILITÉS DU QUOTIDIEN

Il est interdit de jeter ou d'abandonner ses déchets dans la rue ou dans la campagne environnante. De même, il est interdit de déposer ses déchets sans respecter les règles de collecte définies (jour, horaires, tri).

Peut être puni d'une amende :

Le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements, conteneurs, poubelles ou bennes adaptés aux déchets désignés à cet effet pour ce type de déchets par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique.

Les employés de la commune de Puy-Guillaume sont obligés d'intervenir pour garder une ville propre. Les déchets ainsi ramassés par les services de la commune représentent un coût pour la collectivité. Merci au personnel des ateliers municipaux, merci à chaque citoyen de respecter notre ville.

« RADIO COLOMBIER, LA RADIO BRANCHÉE DES AÎNÉS »

Une webradio gérée de A à Z par les résidents

Après une première expérience de film vidéo où les résidents du Colombier, sous la direction bienveillante d'une journaliste de la société Médiacoop, avaient approché les différents métiers qui gravitent autour du monde du journalisme, les voilà qui réitèrent avec un projet de webradio.

Après quelques semaines de préparation, nos journalistes en herbe sont fin prêts. Chaque semaine, c'est un programme complet fait de chronique culinaire, de conseils, mais aussi de programmation musicale qui alimente, dans un climat de bonne humeur, ce nouveau venu dans le paysage radiophonique.

La valeur n'attend pas le nombre des années, dit-on... et la compétence s'acquiert à tout âge.



UNE CENTENAIRE À LA RÉSIDENCE AUTONOMIE

La résidence autonomie Le Colombier de Puy-Guillaume devenue Michel Charasse a célébré les cent ans de Mme Germain, en présence des membres de sa famille, de ses amis et des élus de la commune.

Bernard Vignaud, maire de Puy-Guillaume et Président du CCAS, et Mme Lefebvre, des établissements médico-sociaux, lui ont rendu un hommage appuyé, la félicitant pour son dynamisme et son ouverture sur les autres : ingrédients qui entrent certainement dans le cocktail de sa longévité. Cette journée riche en émotions et en échanges s'est conclue autour du verre de l'amitié.

MÉDAILLES DU TRAVAIL

Compte tenu du contexte sanitaire, il a été impossible pour la collectivité d'organiser des cérémonies individuelles de départ en retraite pour les agents municipaux. Ainsi, une cérémonie qui devait avoir lieu le 3 décembre dernier a dû une nouvelle fois être annulée au dernier moment en raison de la reprise de l'épidémie.

Aussi le maire a remis quelques présents ainsi que la médaille de la ville aux agents suivants :

- Évelyne Bargoin, qui a intégré le CCAS de Puy-Guillaume le 1^{er} avril 1984 et plus particulièrement le foyer-logement devenu résidence autonomie depuis. Elle a été recrutée à l'origine comme agent social pour occuper à la fin de sa carrière des fonctions administratives. Elle a fait valoir ses droits à la retraite le 31 janvier 2021 après trente-sept années de service.
- Jocelyne Néron, qui a intégré les services de la mairie de Puy-Guillaume pour effectuer différents remplacements le 14 juin 1999; affectée à l'entretien des bâtiments municipaux, elle a terminé sa carrière comme agent à l'école élémentaire. Elle a fait valoir ses droits à la retraite le 31 mars 2020 après vingt et une années de service.

- Bernard Cavard, qui avait intégré tout d'abord le SIVM du canton de Châteldon avant de rejoindre les services techniques de la ville de Puy-Guillaume le 1^{er} juin 2009. Il assurait plus particulièrement la conduite des véhicules de voirie et leur entretien. Il a fait valoir ses droits à la retraite le 31 août 2020 après onze années de service au profit de la commune.



PUY-GUILLAUME S'INSCRIT DANS LA SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Samedi 18 septembre c'est pas moins de 150 kg de déchets trouvés en quelques heures.



C'est un triste chiffre qui montre bien à quel point la nature est envahie de déchets. A l'occasion de la semaine Européenne de réduction des déchets (SERD), les plus volontaires de nos concitoyens, armés de gants et de sacs se sont attelés à une rude tâche : nettoyer la nature environnante.

En tout, une trentaine de personnes a participé à l'action. L'objectif de cette matinée était de montrer aux habitants à quel point leur environnement est jonché d'ordures :

On veut avant tout montrer aux habitants tout ce qu'on peut ramasser en une matinée sur le secteur. C'est la première fois qu'on mène cette opération, et ça permet de montrer aussi que les petits déchets qu'on voit en ville ont un impact très important. Un mégot jeté dans un caniveau va ensuite dans la rivière et peut polluer des dizaines de litres d'eau nous confie Michel Moureau, adjoint au maire et initiateur de l'opération.

Pour mener cette première action la municipalité a reçu le soutien des services de la communauté de communes Thiers Dore et Montagne et du Vice-Président Philippe Cayre.

Sans surprise, de nombreux masques chirurgicaux ont été ramassés, ainsi qu'un kilogramme de mégots de cigarettes. Mais aussi des objets insolites, une baignoire, des pneus de voiture et même un pneu de tracteur....

Michel Moureau compte bien renouveler régulièrement cette opération, qui était labellisée dans le cadre de la SERD.

CALENDRIER ÉLECTORAL 2022

Les élections présidentielles se dérouleront :

- dimanche 10 avril 2022 pour le premier tour
- dimanche 24 avril 2022 pour le second tour

Les élections législatives se dérouleront :

- dimanche 12 juin 2022 pour le premier tour
- dimanche 19 juin 2022 pour le second tour

Listes électorales 2022 : n'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire !

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022 ? N'oubliez pas de vous inscrire. Cette inscription est nécessaire pour exercer votre droit de vote.

Vous pouvez vous inscrire :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur [Service-public.fr](https://service-public.fr), sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisé ;
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du formulaire cerfa no 12669*02 de demande d'inscription ;
- par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le formulaire cerfa no 12669*02 de demande d'inscription.

Attention : Les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.



MEDIATHÈQUE

Un fourmillement d'activités et quelques nouveautés

La médiathèque de Puy-Guillaume se distingue par une activité traditionnelle de lecture et de prêt d'ouvrages. S'appuyant sur un réseau de bénévoles actifs et dynamiques, elle renouvelle l'offre aux usagers et innove afin de rester proche des attentes de son public.

Entre le traditionnel spectacle d'Halloween qui a encore rencontré un vif succès cette année, l'exposition d'artistes locaux, l'accueil d'un illustrateur et les ateliers d'initiation à l'usage des tablettes, les cours d'informatique pour adultes... sont venues se glisser deux nouveautés particulièrement intéressantes.

Facile à lire

La démarche «Facile à lire» vient d'être introduite à la médiathèque. Elle vise à promouvoir un ensemble de règles permettant de faciliter la compréhension de la communication écrite et audiovisuelle auprès de personnes qui n'ont jamais vraiment maîtrisé l'apprentissage de la lecture ou qui ont désappris à lire.

L'offre de lecture «Facile à lire» est issue d'une sélection réalisée par les bibliothécaires sur des critères d'accessibilité et de lisibilité dans la production éditoriale courante. Elle fait l'objet d'une valorisation et d'un accompagnement auprès des publics en fragilité linguistique : personnes en situation d'illettrisme, de français langue étrangère ou d'alphabétisation, situations d'empêchement ou de handicap, etc.

La présence du logo «Facile à lire» et des boîtes bleues indique les espaces dédiés à cette initiative. En complément, la médiathèque accueille une nouvelle bénévole, Odile Saint-André, qui donne des cours de lecture pour les adultes en situation d'illettrisme. Les cours ont lieu tous les vendredis de 17 à 19 heures.

Le club adolescent

La médiathèque propose aussi un club pour les adolescents, tous les mercredis de 15 à 18 heures et tous les samedis de 14 à 17 heures, mais aussi pendant les vacances scolaires, du mardi au samedi aux horaires d'ouverture de la médiathèque.

Solène accueillera les ados pour des tournois de jeux de société, des ateliers pour apprendre à dessiner les mangas, des visionnages de DVD (mangas) et présentation des dernières nouveautés. Il n'est pas obligatoire d'être inscrit à la médiathèque pour pouvoir participer à cette activité gratuite.



BILAN CINÉ PARC

Ciné Parc est un cinéma itinérant en Livradois-Forez qui donne accès à la culture cinématographique pour tous en milieu rural. A Puy-Guillaume, il a été mis en place il y a plus de 30 ans, avec une séance toutes les trois semaines, les mercredis à 20 h 30, à la salle des fêtes qui se transforme, pour la circonstance, en cinéma, avec son écran géant et sa tribune qui s'avance.

Ciné Parc, vit grâce aux subventions de différents organismes culturels et aux cotisations des communes adhérentes (pour Puy-Guillaume, cela revient à 3,00 € par habitant), et par les recettes de la billetterie : 5,50 €, tarif normal - 3,50 €, tarif réduit pour les – de 18 ans, demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minimas sociaux, carte Cézam, sur présentation d'un justificatif) - carte d'abonnement (10 entrées) 42,00 €.

Les projections s'articulent autour de 3 domaines :

- Nos écoles élémentaire et maternelle participent à des dispositifs d'éducation à l'image, ECOLE ET CINEMA et CINE MATERNELLES. A partir de films ou animations, les professeurs des écoles travaillent avec les enfants sur différentes thématiques, une fois par trimestre.
- Le grand public avec des projections d'un film toutes les 3 semaines, de 3 à 4 mois après la sortie en salle, à 20 h 30.
- Le jeune public peut assister, à chaque vacance scolaire, à des projections adaptées à son âge : le matin à 10 h 30 avec le CINEMA DES P'TITS LOUPS, pour les 3 – 5 ans, les après-midi à 15 h avec les CINE GOUTERS, à partir de 5 ans.

Pour la deuxième année, une séance plein air sera programmée en été.

Solène Bloux

Solène occupe depuis le mois d'octobre les fonctions d'animatrice du club adolescent. Cette jeune maman, originaire de Puy-Guillaume, effectue jusqu'en mai 2022 un service civique. Nous lui souhaitons toute la réussite qu'elle mérite dans sa mission. Par ailleurs, elle complète utilement son emploi du temps en intervenant à la garderie périscolaire en soutien d'une équipe déjà très dynamique.



SALLE D'EXPOSITION DE LA MÉDIATHÈQUE ALEXANDRE VARENNE

**Brigitte Gibbes,
un univers à découvrir**

Ce lieu d'exposition municipal permanent, situé dans l'un des locaux de la médiathèque, a accueilli la sculptrice locale Brigitte Gibbes du 8 octobre au 6 novembre. L'occasion de mettre un coup de projecteur sur cette artiste.

Toute sa vie, depuis son plus jeune âge, Brigitte a ressenti une attirance pour les activités artistiques, mais les contraintes de l'existence, son métier de commerçante ambulante, l'ont tenue éloignée de cette passion enfouie. Il y a environ dix ans, elle s'est octroyée le droit de s'essayer, avec succès, à ce loisir.

Tout d'abord avec la technique du papier mâché, elle réalise ses œuvres en se laissant guider par la seule inspiration du moment. Puis elle se laisse aller avec délectation à la réalisation de bas-reliefs pour arriver enfin à la sculpture sur béton cellulaire.

Mais Brigitte est aussi une Puy-Guillaumoise impliquée dans la vie associative et vous pouvez la croiser à l'association des donneurs de sang, pour laquelle elle a réalisé une « mascotte » en papier mâché, arpentant les chemins de randonnée avec « Chateldon loisirs et détente » ou encore lors de ses interventions comme animatrice en arts plastiques auprès des pensionnaires de l'EHPAD.





SEMAINE BLEUE, 70 ANS DE SOLIDARITÉ

L'âge n'est qu'un nombre !

La Semaine bleue a lieu chaque année depuis 1951. Si, à sa création, elle avait pour objectif d'aider les seniors les plus démunis, son rôle a évolué vers la valorisation de leur place dans notre société. À la veille de sa 7^e édition organisée à Puy-Guillaume, les élus de la commission sociale s'interrogent sur un nouveau format pour les années à venir.

La Semaine bleue se déroule chaque année en octobre, la date est fixée en début d'année au niveau national. Le but de la Semaine bleue est d'informer et de sensibiliser le public sur le rôle économique, social et culturel que tiennent les personnes âgées dans la société, mais aussi sur les difficultés qu'elles rencontrent.

Partout en France, des manifestations, des conférences, des ateliers et de nombreuses actions sont organisés par des CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), dans des structures comme les EHPAD, les services de soins, les maisons de retraite qui veulent bien se prêter au jeu, poursuivant plusieurs buts.

Tout d'abord, rompre la solitude en amenant les seniors isolés vers des ateliers collectifs ou vers des animations ludiques, culturelles et de bien-être, pour tisser des liens, se distraire et participer à la vie sociale.

Il est important de créer des liens intergénérationnels et montrer aux plus jeunes la place importante qu'occupent les seniors dans la société, mais permettre aussi à ces derniers de découvrir la vertu de la transmission.

Il convient d'impliquer les personnes âgées dans la vie de la cité, pour changer le regard de notre société sur une catégorie de personnes qui va représenter 34 % de la population d'ici une dizaine d'années... ce sont des enjeux majeurs de cohésion sociale.

De nos jours, il est essentiel de se tourner vers la prévention des risques liés au vieillissement, par le biais de conférences informant les seniors de dispositifs ou d'aides dont ils peuvent bénéficier, mais aussi en leur ouvrant un autre regard vers des activités qu'ils n'ont peut-être pas l'habitude de faire.

C'est dans cet esprit de bienveillance et de solidarité envers nos aînés que la commission des affaires sociales a préparé jusqu'à présent son programme et va continuer de travailler pour proposer un programme en 2022 qui se veut novateur et encore plus proche de son public et de ses attentes.

Ces sept jours annuels doivent constituer un moment privilégié pour tous.

LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

EHPAD et résidence autonomie Michel Charasse

Le conseil de la vie sociale est une instance élue par les résidents et les familles d'un établissement médico-social, comme les résidences autonomie et les EHPAD. Composé de représentants des résidents, des familles et du personnel de l'établissement, le conseil de la vie sociale donne son avis et fait des propositions sur toutes les questions liées au fonctionnement de l'établissement : qualité des prestations, amélioration du cadre de vie... Son rôle est consultatif.

Le conseil de la vie sociale peut donner son avis et fait des propositions sur :

- les projets de travaux
- l'affectation des locaux collectifs
- l'entretien des locaux
- la mise en place de nouveaux services
- les modifications de la prise en charge ayant un impact sur les résidents
- le programme des animations
- l'organisation intérieure et la vie quotidienne
- les mesures prises pour favoriser les relations entre les participants

Les représentants des résidents et des familles élus au conseil de la vie sociale sont les interlocuteurs privilégiés des résidents et familles qui n'y siègent pas. Ils apportent des informations et des conseils aux résidents et à leurs familles. Avant la tenue d'un conseil, ils peuvent leur rendre visite et recueillir leurs remarques pour en faire part lors de la réunion.

ETHOPARC

Éthologue d'un jour

Derrière ce nom aux apparences « barbares » se cache un métier, une passion. Celle d'Hélène Saint Dizier s'accompagne d'un projet économique particulièrement novateur pour la région de Puy-Guillaume et au-delà.

Êtes-vous certain de bien comprendre le comportement de vos animaux ?

Rien qu'en posant cette question, nous pouvons nous douter que la réponse sera négative et que l'intervention d'un médiateur est bien souvent nécessaire. En sa qualité de docteur en éthologie, Hélène vous expliquera, lors d'une consultation ou à l'occasion des journées « Éthologue d'un jour », que les chiens, les chats, les lapins, poules ou encore les chevaux n'évoluent pas dans les mêmes univers de compréhension que nous et c'est bien à nous, les humains, de nous adapter pour comprendre, de comprendre pour cohabiter, cohabiter pour coopérer...

Lieu-dit « Chez Barel » accueillent une activité de pension équine et canine. Un projet de parc animalier devrait aussi voir le jour.



ETHOPARC - HÉLÈNE SAINT DIZIER
Docteur en éthologie - Spécialiste du comportement animal
Chez Barel 63290 Puy-Guillaume
Mob. : 06.30.64.18.29
h.saintdizier@ethoparc.fr
www.ethoparc.fr

La journée des vieillards

Histoire et origine de la Semaine bleue

À la sortie de la seconde guerre mondiale, le ministère de la Santé publique et de la Population crée la « Journée des Vieillards ». La mission du Comité national d'entente, formé d'institutions de bienfaisance et de groupements représentant les intérêts des personnes âgées, est d'organiser une quête nationale.

Cette journée avait pour but d'aider les personnes âgées les plus pauvres. En effet, les pensions de retraite étaient soit maigres, soit inexistantes et l'argent gagné pendant les années de travail ne suffisait pas à épargner pour ses vieux jours.

Parallèlement se développèrent des initiatives, mettant l'accent sur la convivialité :

- goûters
- sorties
- repas dansants
- envois de cartes postales ou de fleurs
- visites à domicile ou dans les établissements

Avec l'évolution du régime des retraites, la quête finance des actions collectives.

En 1988, une subvention des affaires sociales remplace la collecte.

La « journée des vieillards » change plusieurs fois de nom et devient en 1977 la « Semaine bleue », avec pour slogan : « 365 jours pour agir, 7 jours pour le dire ».



GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Plus qu'un service facultatif

Il est des initiatives qui sont vouées à s'inscrire dans le temps. Lorsque la municipalité a créé le service de garderie périscolaire, elle était bien consciente de répondre à un nouveau besoin pour les familles des enfants scolarisés dans les écoles de la commune. Au-delà du simple «gardienage», quelques années plus tard, c'est autour d'une équipe de quatre personnes soucieuses du bien-être des enfants que s'organise ce service qui rencontre un véritable succès.

Julie, Christelle, Maria et Solène font partie des personnes que l'on peut définir comme passionnées... Quelles que soient les activités qu'elles accomplissent, elles sont animées d'une conscience professionnelle et d'une énergie à toute épreuve. La journée commence tôt par des tâches ménagères et administratives, puis il faut « pointer » le nombre de repas qui seront servis à midi, accueillir les premiers enfants qui attendront, en finissant de se réveiller, l'heure de la classe. Après, elles encadreront les écoliers, qui dans la cour de récréation, qui à la cantine, pour que ces temps de détente soient de réels moments de récupération et de ressourcement et, au milieu de mille autres tâches, elles se prépareront pour l'instant phare de la journée... la garderie du soir.

Tout commence par le rituel du goûter tiré du sac, un petit morceau de maison qui permettra d'attendre le retour au foyer. Séparés en petits et grands, c'est plus de vingt enfants par groupe qui bénéficient du service de garderie du soir. Tous ne restent pas jusqu'à 18 heures, les départs

sont échelonnés, ce qui n'empêche pas les animatrices de préparer des programmes d'activités qui s'adaptent à cette contrainte. Dans la salle du réfectoire pour les plus âgés et dans une salle de classe spécialement aménagée pour les plus jeunes se succèdent des activités de jeux, de lecture, de loisirs créatifs...

Une salle d'animation

Spécialement aménagé dans une salle de classe qui sert aussi ponctuellement pour l'enseignement de la musique, l'espace garderie ne laisse rien au hasard. Il est organisé en modules, ce qui permet aux enfants de passer d'un espace à l'autre au gré de leurs envies du moment tout en respectant quelques règles indispensables au savoir vivre ensemble. En périphérie, ils trouvent l'espace détente-lecture pour un moment calme, l'espace jeux d'extérieur lorsque la météo est clémente, l'espace jeux de société, celui consacré au rangement des pochettes individuelles où attendent les dessins et autres collages entamés la

ALSH 3-11 ANS

Le plein d'activités avec l'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs de Puy-Guillaume, situé à la Maison de l'enfance, 2 place Jean-Moulin, propose aux enfants de trois à onze ans un beau programme pour les mercredis de janvier et février, sur le thème du « monde polaire ».

Chansons, réalisation de fresque, cuisine, création d'un monde polaire, jeu de l'esquimau, devine qui est qui, ours rigolo..., les animations sont nombreuses et variées, soigneusement préparées par l'équipe de l'accueil de loisirs.

Pour inscrire vos enfants pour les mercredis et les vacances, contactez l'ALSH au 04.73.53.55.15 ou 06.47.64.00.01 (courriel : alshpuyguillaume@cctdm.fr).

Retrouvez les programmes en ligne sur le site internet de la communauté de communes Thiers Dore et Montagne, qui assure la gestion de l'équipement, et sur la page Facebook de TDM.

Le saviez-vous ? L'accueil de loisirs propose toute l'année, pendant les vacances et les mercredis, un thème différent, permettant un programme d'activités ludiques qui favorise la création, le bien vivre ensemble, les découvertes et l'épanouissement des enfants.

veille. Le très prisé espace « comme à la maison » avec une dînette et du matériel de cuisine, un garage entièrement équipé et de nombreux jouets qui retrouvent tous une place bien définie en fin de séance. Au centre, un vaste espace permet de s'installer pour dessiner ou encore s'affairer librement aux activités manuelles proposées par les animatrices. À chaque période son thème, en ce moment c'est le royaume des décorations de Noël faites main, pères Noël, guirlandes et couronnes, objets festifs et décorations de tables de fêtes.

Vous l'aurez compris, tout est mis en œuvre pour ces bambins afin que se termine agréablement une journée commencée si tôt.

Il existe même un rétroprojecteur qui pourrait bien servir à la projection de petits films... un projet qui se construit avec les services de la médiathèque Alexandre Varenne.

ANIMATIONS POUR LES SCOLAIRES

Les maternelles apprennent à trier les déchets

Le service d'Éducation à l'Environnement pour un Développement Durable de TDM propose des animations adaptées aux différents niveaux scolaires de la maternelle au lycée. Ce service réalise sur demande dans les écoles. Il était le 22 novembre dernier à l'école maternelle Fernand Roux.

Différents programmes éducatifs conçus et encadrés sont proposés dans les établissements des 30 Communes de Thiers Dore et Montagne : Programme d'Éducation à l'Alimentation Durable (PEAD), Programme d'Éducation à la Prévention des Déchets (PEPD). C'est cette dernière animation qui a mobilisé avec beaucoup d'intérêt les plus jeunes de nos petits Puy-Guillaumois.

Au programme :

Représentation des enfants sur la thématique

- Qu'est-ce qu'un déchet ?

Jeu autour du déchet. La course des matières : définition par les enfants de ce que l'on peut considérer comme un déchet. Reconnaissance des différentes matières pour aborder le tri.

Définition des objectifs et des actions à mettre en place

- Présentation du circuit local des déchets (collecte et traitement), dont le tri sur le territoire de la Communauté de Communes, présentation du cycle des déchets.

- Les différentes missions autour des déchets : collecte, cycle du tri, recyclage et/ou revalorisation, modes de traitement des déchets ménagers, les biodéchets...

- La réduction des déchets : les bons gestes.

- Former de futurs « ambassadeurs du tri ».

Passage à l'action possible

- installation d'un composteur pédagogique,
- réalisation d'œuvres en élément de récupération et exposition du travail
- par les enfants pour la fête des écoles ou dans le cadre d'une manifestation, journée citoyenne autour du nettoyage/ramassage des déchets sauvages, goûter zéro déchet, réalisation de stop-pub par les enfants, de sets de tables, projet poulailler...

Prochain rendez-vous les 20 et 27 janvier 2022 à l'école élémentaire François Mitterrand.





ASSOCIATIONS

Comment retrouver les adhérents après la crise du covid ?

Avec l'arrêt des activités et la perte de nombreux bénévoles, la crise du coronavirus a frappé durement les associations. Pour faire un tour d'horizon de la situation post-covid, la municipalité a organisé une rencontre le 18 octobre dernier.

Reprendre confiance, apprendre à se reparler, sortir de l'isolement créé par des mois de restrictions et de confinement, voilà le but poursuivi par la municipalité qui a invité les associations de la commune à un grand moment d'échange, initiative qui répondait à un réel besoin si l'on en croit une participation exceptionnelle. Un large tour de table a permis d'appréhender des situations très différentes selon leur secteur d'activité.

Pour certaines associations, le redémarrage est compliqué après l'épidémie de covid. Elles peinent à retrouver tous leurs adhérents, notamment les plus anciens ; d'autres sont touchées par une perte de bénévoles actifs. Enfin, la question financière est un aspect crucial pour la plupart car, privées de la possibilité d'organiser des manifestations publiques pour recueillir quelques subsides, les trésoreries se réduisent inéluctablement.

Il est délicat dans ces conditions de tourner la page de l'épidémie de covid et une soirée comme celle organisée par la mairie redonne un peu d'espoir, nous confie un participant. Quand on a été isolé pendant dix-huit mois, on a du mal à reprendre contact avec les autres. Selon lui, les bénévoles, eux, sont bien présents, « comme ils l'ont été pendant toute la crise sanitaire, et ils ont envie de revenir ».

Mais pour certaines activités il est encore trop tôt, la peur est toujours présente. Et puis, même si quelques associations ont pris à leur charge une partie de la cotisation annuelle, il n'est pas évident pour une famille d'envisager de payer des sommes parfois conséquentes sans avoir la certitude du maintien des activités dans les prochains mois.

Quoi qu'il en soit, l'ambiance générale était positive et les horizons se sont éclaircis, même avec, encore et toujours, des gestes barrières indispensables pour longtemps, condition essentielle du nouveau vivre-ensemble, c'est ça le plus important !

COLOMB'AGES

Une association qui œuvre au quotidien dans le cadre de l'amélioration de l'accueil des personnes âgées de la résidence autonomie Michel Charasse.

Parce qu'un jour ou l'autre chacun d'entre nous sera amené à être en contact, de près ou de loin, avec une structure d'accueil pour personnes vieillissantes, Caroline Gabet, présidente de l'association « Colomb'age », a décidé de s'investir au service des anciens. Son objectif est simple et utile : améliorer le quotidien des résidents.

L'objectif de l'association, lors de sa création en 2015, était de mobiliser des moyens financiers pour aider à l'organisation d'activités et de loisirs au bénéfice des résidents de ce qui s'appelait alors : le foyer-logement « Le Colombier ». Depuis, à la veille du transfert de la gestion de l'établissement à la communauté de communes Thiers Dore et Montagne, l'initiative a apporté la preuve de son utilité et fait partie intégrante du paysage.

L'affaire roule, pourrait-on dire ! Ce que confirme Séverine, animatrice salariée, qui reconnaît avec enthousiasme les bienfaits apportés par l'association tout au cours de l'année. « Entre les subventions collectées, les cotisations et dons, et le produit des ventes réalisées au cours des deux manifestations phare de l'année que sont le marché de Noël et le marché aux plants, nous avons un budget qui permet de mettre en place des animations intéressantes », nous confie-t-elle avant d'ajouter : « Sans oublier que l'association a pris en charge l'acquisition de certains matériels et organise des événements comme le buffet annuel qui remporte un vif succès. »



L'association a su évoluer dans le temps et l'objectif initial, s'il n'a pas été abandonné, s'est vu enrichi de nombreuses initiatives en fonction des besoins grandissants. Ainsi, l'association participe à l'organisation de spectacles et de sorties, d'ateliers manuels et d'activités de loisirs créatifs, sans oublier les après-midi crêpes et goûters divers. Autant d'animations ayant pour but de rompre la solitude, maintenir un lien social et ouvrir le foyer sur la ville afin d'améliorer l'image que pourraient en avoir les Puy-Guillaumoises et les familles de résidents.

Ce succès repose sur les épaules d'une petite équipe de bénévoles qui mériterait bien d'être renforcée. Alors, si vous avez quelques heures par mois à utiliser pour une bonne cause, rapprochez-vous de l'association Colomb'ages.

Subventions aux associations, des règles à connaître

Le dynamisme associatif est une richesse de la vie locale et contribue au développement éducatif, culturel, social et sportif.

La commune de Puy-Guillaume soutient les initiatives menées par les associations. Elle peut, à ce titre, leur accorder des subventions. Depuis 2020, elle s'est dotée d'un règlement applicable à tous qui entend clarifier les règles d'attribution et les relations qu'elle entretient avec les associations.

Le règlement définit la nature des aides et les procédures d'attribution.

Un document complet et explicite est mis à la disposition des personnes et responsables associatifs. Il est consultable sur simple demande au secrétariat de mairie.

Forum des associations 2021

La commune n'a pas failli à la règle, cette année, en organisant, le samedi 4 septembre, son traditionnel forum des associations, véritable vitrine des multiples activités sportives et culturelles disponibles sur le territoire.

Malgré les moments compliqués dus aux restrictions sanitaires de ces derniers mois, les licenciés que compte la ville ont plus que jamais envie de renouveler leur inscription. Comme en 2020, près d'une trentaine d'associations étaient présentes au camping municipal pour les accueillir et leur proposer leurs nouvelles activités. Une formule innovante et sympathique qui offre l'avantage de l'espace.



ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG DE PUY-GUILLAUME ET SA RÉGION

Un don est égal à trois vies sauvées...

Avec cinq rendez-vous par an, c'est une moyenne de 500 dons annuels qu'offrent les Puy-Guillaumoises à l'Établissement français du sang... soit 1500 vies sauvées. Un dynamisme, une organisation bien rodée et une histoire qui s'enracine dans son territoire.

Elle est une parmi les 2850 que compte la fédération française des donneurs de sang bénévoles, mais ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières, dit-on. À sa création, le 16 janvier 1963, sous l'impulsion de Roger Roche, elle rassemblait onze membres et le siège social était établi à l'hôtel du Midi. Cinq mois plus tard, l'association organisait sa première collecte avec 109 donateurs présents. Il est curieux de constater que, presque soixante ans plus tard, c'est le même nombre de personnes qui participe à chacune des collectes.

Depuis 1963, l'association a été présidée successivement par M. Roche, Mme Drevet, M. Roux et depuis 2018 c'est Mme Corre qui préside à la destinée de cette institution locale. L'association rayonne sur les communes de Paslières, Lachaux, Ris, Charnat, Noalhat, Limons, Puy-Guillaume et Chateldon, ces trois dernières participant financièrement aux frais de fonctionnement de l'association, en complément d'une rétribution de trois euros par don octroyés par l'EFS pour aider au financement des collations. Notre commune de Puy-Guillaume prête également la salle des fêtes pour les journées de prélèvements; un partenariat qui se déroule toujours sous les meilleurs auspices.

La convivialité fait aussi partie de la vie de cette association. Elle organise un thé dansant, un voyage annuel et participe à l'organisation de la randonnée « La Printanière ».

Chaque membre peut aussi bénéficier de formations sur le thème de la gestion, de la sécurité et de l'accompagnement des donneurs, ou encore de l'organisation de la présence sur les réseaux sociaux. Autant d'actions ayant pour but de « professionnaliser » l'action des bénévoles.

2021, un impact mesuré de l'épidémie de covid !

Les dons depuis le début de la pandémie n'ont pas subi de désaffection et restent stables; les donateurs répondent toujours présent. Seul bémol : les contraintes sanitaires obligent à quelques aménagements qui ôtent de la convivialité au moment des collations... mais la qualité est toujours au rendez-vous !

Bravo et merci à toutes et à tous pour votre générosité.

En pratique :

Vous pouvez donner votre sang partout en France.

Le don de sang dit « total » est le don le plus courant. Après le prélèvement, les trois principaux composants sanguins – plaquettes, plasma et globules rouges – sont séparés.

Pour donner son sang, il faut avoir entre dix-huit et soixante-dix ans et peser plus de 50 kg.

Comment ça se passe ?

Le prélèvement dure huit à douze minutes.

Il est prélevé entre 400 et 500 ml de sang, en fonction du volume sanguin du donneur. Une femme peut donner son sang quatre fois par an, un homme six fois, en respectant un délai d'au moins huit semaines entre chaque don. Les donateurs de groupe O, dits « donateurs universels », sont particulièrement recherchés, car leur sang peut être transfusé à un très grand nombre de patients.

Pour devenir donneur ou bénévole :

Contactez votre association locale

Pour donner votre sang :

ou prenez rendez-vous sur le site de l'EFS

Mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Tout nouveau donneur se voit remettre un cadeau de bienvenue ainsi qu'une épinglette de donneur.

Chaque prélèvement est suivi d'une copieuse collation servie dans un climat de convivialité et avec bonne humeur.



Travaux en régie municipale



Installation de bancs pour les promeneurs

La commune poursuit la valorisation des chemins de promenades. Ainsi, des bancs ont été installés, agrémentés de corbeilles. Vous pouvez retrouver ces dernières installations chemin des Littes et chemin des Caves.

Buvette du stade Jean Mommessin

Dans le cadre des travaux de construction de la buvette du stade Jean Mommessin, les services techniques se sont chargés de poser le carrelage ainsi que les plinthes. Cette réalisation rendue possible en régie a permis de faire une économie non négligeable.



Remise en état des chemins à la suite des orages

Les services techniques se sont chargés de remettre en état le domaine public au niveau du lieu-dit « Le Pas » à la suite des derniers orages violents qui ont touché la commune. Ainsi a-t-il été procédé à la réfection des têtes de pont, au curage du fossé et à la création d'un délestage dans le fossé.

Dès que la météo le permettra, les chemins suivants feront l'objet d'une réfection et de l'installation de radiers en béton dans l'objectif d'éviter le ravinement et de favoriser l'écoulement des eaux superficielles vers les fossés : le Grand Bois, Saint-Alyre, Dolas-les Marquaires, Marquaires-Chatard, le Repos de l'Aigle-La Boule, la Boule-Chez-Claude, Chez Claude, la Goutte Chabrol-Chez Duret, la Grande Vigne, Coquelon, la Bâtisse, les Littes, étang des grands Gravier, les Baraques, le Noyer d'Auvergne.

Aménagements à la résidence autonomie

Les services techniques se sont chargés de procéder à la remise en peinture des murets aux deux entrées de la résidence, mais aussi à l'aménagement paysager autour du bâtiment avec des dalles alvéolées et du gravillon de couleur.

Ils ont également entrepris une opération délicate, à savoir la pose de l'enseigne « Michel CHARASSE » avec une représentation de la silhouette de l'ancien ministre et maire de la commune sur la façade est du bâtiment de la résidence.



COMPLEXE SPORTIF ET CULTUREL

La construction du complexe sportif et culturel initié en 2020 n'en finit pas de faire la une des médias pour son caractère exemplaire en termes d'intégration paysagère et pour sa labellisation BTMC - Bois des territoires du Massif central.

En effet, à travers son projet, le plus important de cette mandature, la commune de Puy-Guillaume a décidé de s'engager dans une démarche de développement durable en optant pour des produits de qualité, et avec la ferme volonté de soutenir les entreprises de la filière bois du Massif central.

Pour rappel, ce complexe, implanté en périphérie du stade de rugby des Narses, permettra de recevoir jusqu'à 400 personnes assises et d'accueillir les associations sportives, des utilisateurs ponctuels et des événements institutionnels de grande envergure.

Dans une conférence de presse récente pour mettre en avant l'engagement « bois, 100 % Massif central », le maire de Puy-Guillaume, Bernard Vignaud, précisait : « À l'origine du projet, avec mon équipe, j'ai souhaité faire la part belle au bois, notamment à l'intérieur et visible de l'extérieur, du fait de l'environnement et des Bois noirs caractéristiques de notre territoire. L'objectif premier était de valoriser les matières locales, de limiter l'empreinte

carbone et de favoriser les circuits courts. Après une mise en relation avec l'association bois des territoires du Massif central, nous avons appris que nous pouvions bénéficier de deux bonifications financières du fait de la labellisation BTMC de notre projet. Ainsi, nous avons reçu 50 000 € grâce au bonus bois local de région Auvergne-Rhône-Alpes et 50 000 € de FIC (fonds d'intervention communal) exceptionnel de la part du conseil départemental du Puy-de-Dôme. »

Le choix d'utiliser du bois certifié BTMC a permis d'inscrire Puy-Guillaume dans une véritable démarche de développement durable et de bénéficier de bonifications financières. Une décision responsable et doublement gagnante !

Ce projet, confié après concours au cabinet d'architectes Link basé à Lyon, est suivi par Thibault Dury, qui assure que le planning d'exécution des travaux est tenu pour le moment, ce qui laisse espérer une livraison en fin d'année 2022 comme prévu.

HÔTEL DE MARIE

La commune s'est portée acquéreur du bâtiment situé rue Édouard-Vaillant en 2019 dans l'objectif de réinstaller un commerçant qui proposerait une offre d'hébergement et de restauration de qualité.

Avant de s'engager dans un projet de rénovation et de réhabilitation, la commune a fait appel à un bureau d'études dans l'objectif de conduire une étude de faisabilité pour la réouverture de cet hôtel-restaurant. Celle-ci s'est avérée plutôt positive du fait de l'absence d'offre de ce type sur le territoire et de la clientèle potentielle.

C'est ainsi que la commune s'est mise en quête d'un porteur de projet souhaitant s'installer dans ce futur établissement. Aujourd'hui, un candidat sérieux a été identifié.

Un architecte a été retenu après appel d'offres afin de remettre au goût du jour le bâtiment et répondre aux attentes du futur exploitant. Un permis de construire a été déposé et est en cours d'instruction, ce qui devrait permettre de commencer les travaux au cours du 1^{er} semestre de l'année 2022 pour une ouverture programmée de l'établissement au printemps 2023.

Ce projet a déjà reçu le soutien financier de l'État via la dotation de soutien local à l'investissement et une demande a été déposée au conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes.



BUVETTE DU FOOT

Le CSPG foot a pu prendre possession des clés de sa nouvelle buvette tout dernièrement. En effet, les travaux ont été réceptionnés début décembre. Cette buvette plus que quinquagénaire n'était plus adaptée et présentait des risques en termes de sécurité (problème électrique, d'infiltration, normes d'accessibilité...).

Ces travaux ont également été l'occasion de construire des sanitaires aux normes et de démolir le bloc qui était situé entre la buvette et la salle Hervé Paccaud.

Cette opération a coûté environ 120 000 € à la commune. En contrepartie, 40 000 € de subventions ont pu être obtenus par l'intermédiaire du conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes et de la Fédération française de football.



RUE DU DOCTEUR-EUGÈNE-PHELIP

La commune de Puy-Guillaume a engagé un programme de travaux de réaménagement de la rue du Docteur-Eugène-Phelip et de renouvellement des réseaux secs et humides qui va commencer au début de l'année 2022.

Ces travaux seront réalisés en deux tranches :

- Tranche 1 : tronçon sud, du carrefour dit de la Croix Chabetout à l'intersection avec la rue Jean-Moulin
- Tranche 2 : tronçon nord, du carrefour dit de la Croix Chabetout à l'intersection avec la RD 906

Les travaux consistent à embellir le cadre de vie des riverains et mettre en sécurité les usagers, à savoir :

- La création de cheminements piétonniers côté est de la rue
- La réduction de la largeur de chaussée à 5,50 m en section courante
- La création de chicanes visant à ralentir la vitesse et créer du stationnement
- La création de stationnements répondant aux besoins des riverains dans les chicanes
- L'engazonnement de l'accotement sud de la rue, de sorte à créer une bande verte agréable et facile d'entretien
- La mise en zone 30 de la tranche 2
- Le traitement du croisement de la Croix Chabetout en créant un plateau surélevé permettant de concilier la réduction des vitesses de circulation et de privilégier un aménagement paysager de qualité
- Le traitement de l'intersection de la RD avec la rue Pierre-et-Marie-Curie en créant un plateau surélevé
- La restructuration de la structure de chaussée
- La reprise du revêtement en enrobé
- Le remplacement de la conduite d'eau potable et des branchements particuliers
- L'enfouissement des réseaux électriques et télécoms
- La création d'une extension de réseau d'eaux pluviales et la mise en conformité des branchements existants

Une réunion publique de présentation du projet aux riverains de la rue du Docteur-Eugène-Phelip s'est tenue le 30 septembre dernier, ce qui a permis de prendre en compte un certain nombre de remarques. Par ailleurs, des panneaux d'exposition seront installés prochainement dans la mairie afin de rendre visible aux Puy-Guillaumoises ce projet d'envergure qui va s'étaler sur plusieurs années.



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ DU PUY-DE-DÔME

LE SAVIEZ-VOUS ?

Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme est propriétaire des réseaux public d'électricité basse et moyenne tension du département.

Créé en 1947 sous le nom de SIEG

Objectif : Rassembler les collectivités locales

Intervient pour le compte des communes

Missions	Chiffres-Clés
Construction de réseaux	19 408 km de réseaux basse et moyenne tension
Éclairage Public	436 361 usagers
Concession Contrat autorisant l'exploitant à exploiter le réseau distribué	1 300 communes par an
Transition Énergétique	30 M€ investis sur les réseaux

Au service du territoire

Propriétaire du réseau public d'électricité basse et moyenne tension depuis sa création en 1947, le SIEG Territoire d'énergie représente les collectivités du Puy-de-Dôme et exerce le contrôle des distributions d'énergie électrique dans tout le département. Il intervient en électrification sur les communes rurales et réalise les aménagements esthétiques sur certaines communes urbaines. Il effectue également des travaux neufs et d'entretien sur les réseaux d'éclairage public et sur d'autres réseaux privés des collectivités locales.

Les compétences du SIEG Territoire d'énergie du Puy-de-Dôme

Autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité :

- Négociation et gestion du contrat de concession conclu avec Enedis et EDF
- Contrôle du service public : service aux usagers, suivi technique et financier du patrimoine, qualité de l'électricité, investissements et maintenance, solidarité et précarité
- Études et travaux d'électrification : amélioration esthétique, renforcement, sécurisation, extensions

Éclairage public :

- Conseil, travaux neufs et de rénovation, maîtrise d'ouvrage et maintenance des équipements, mise en lumière et gestion des illuminations festives

Achats groupés d'électricité

Très Haut Débit :

- Mise à disposition conventionnée des supports BT/HTA avec les opérateurs Très Haut Débit et Enedis

RAPPEL DES RÈGLES D'URBANISME

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.

Travaux dispensés d'autorisation d'urbanisme

- les aménagements intérieurs quand ils n'engagent pas de changement de destination des locaux existants, de création d'ouverture, ni de création de niveau supplémentaire,
- les constructions dont les dimensions ne dépassent 5 m² au sol,
- les petits travaux d'entretien ou de réparation ordinaire,
- les châssis et serres de production dont la hauteur est inférieure à 1,80 m

Travaux soumis à l'obligation de déposer une déclaration préalable

- installation d'équipements liés à la climatisation ou aux énergies renouvelables (condenseurs de climatisation, pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques, etc.), dès lors qu'ils présentent une modification de l'aspect du bâti,
- création de 5 à 20 m² de surface de plancher (extension, véranda, garage, préau, pergola, abri de jardin, etc.),
- ravalement,
- modification de façade,
- percement d'une ouverture ou agrandissement d'une ouverture existante,
- création, remplacement ou suppression de fenêtres de toit (velux),
- changement de destination de locaux existants,
- les piscines non couvertes (de 10 à 100 m²),
- changement de portes, volets, fenêtres, dans le cas d'un changement de teinte, de type (tel que passage de volets classiques aux volets roulants) ou de matériau (par exemple du bois au PVC),
- réfection de toiture avec des matériaux, gouttières ou descentes différentes de l'origine,

Comment faire votre demande ?

Vous trouverez les formulaires et les explications pour chaque projet dans la rubrique Démarches administratives / Urbanisme du site internet de la commune

Nouveauté :

A compter du 1^{er} février 2022, il sera possible de formuler votre demande d'urbanisme sur internet grâce à un module d'accompagnement disponible à la rubrique urbanisme du site internet de la commune ou à partir du lien : <https://sve.sirap.fr/#/063291/>





PETITES VILLES DE DEMAIN

Premières étapes d'un processus d'élaboration du projet de revitalisation du centre-bourg

Avec l'appui de TDM intercommunalité Thiers Dore et Montagne, la commune de Puy-Guillaume, au même titre que celle de Courpière, a été retenue pour le programme national de revitalisation des centres-bourgs intitulé «Petites villes de demain». Une opération visant à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement.

Le programme a pour objectif de renforcer les moyens des élus des villes et leurs intercommunalités exerçant des fonctions de centralité dans leur bassin de vie. Des moyens concrets, tout au long de leur mandat, jusqu'à 2026.

Une balade urbaine pour lancer le programme.

Le 15 octobre dernier, les élus de la commune, les services municipaux concernés et les chargés de mission de l'intercommunalité se sont rencontrés lors d'une matinée studieuse permettant de dresser un premier diagnostic et de tracer les premiers axes de réflexion et de travail collectif. Il s'agit d'une action expérimentale.

Après une présentation du programme, le groupe de travail a identifié, sur plan, les lieux du territoire communal qui méritent une attention pour les années à venir. Ces lieux ont été qualifiés de stratégiques pour de futurs projets d'urbanisme, aménagements urbains ou projets immobiliers.

C'est en marchant que le collectif s'est rendu sur chacun d'eux pour un repérage in situ afin d'évaluer les dysfonctionnements d'usage, les forces et faiblesses des objectifs ainsi que les opportunités et menaces sous-jacentes.

Prochaine étape !

Dans un second temps, il conviendra de se donner des priorités et de hiérarchiser les axes de développements comme :

- Le soutien aux commerces et services
 - La valorisation du patrimoine
 - Le développement de l'offre d'habitat
 - L'implication des habitants dans les projets qui seront menés
- Les premières actions seront programmées dès 2023.

La commune va engager 4 études pour un montant de 210 000 € avec un reste à charge d'environ 70 200 € après obtention des subventions.

Les études qui vont être engagées sont les suivantes :

- Démarche participative « Puy-Guillaume 2040 »
- Evolution et modernisation des équipements publics
- Implantation d'un tiers-lieu
- Soutenabilité opérationnelle et financière des projets



NOUVEAUX COMMERÇANTS



Madame Mousset Cathy
CANDY MAG
Bonbons et confiseries
Installée depuis mai 2021
30 rue Joseph Claussat



Monsieur Giannettini Pascal
TOLACIER
Fabricant bardages et couvertures
Installé depuis mai 2021
64 avenue Edouard Vaillant
06 66 26 88 03
tolacier63@gmail.com



Monsieur Rivat Jean-François
LE BISTROT DE JEFF
Restauration
Installé depuis décembre 2021
82 rue Joseph Claussat
09 77 36 42 97
lacantine63290@laposte.net



Monsieur Himonnet Alexandre
COUPELLERIE HIMONNET
Fabricant créateur de couteaux
Installé depuis janvier 2021
3 route du château
d'eau-Les Piottes
06 15 26 20 93
coutellerie.himonnet@gmail.com



Monsieur Ghamen Ali
PIZZA FAVORITE
Restauration rapide
Installé depuis décembre 2021
6 place Jean Jaures
09 83 76 38 47



JDM maçonnerie
Maçonnerie et toitures
JEREMY DASSAUD
9 rue Ernest Laroche
63290 Puy-Guillaume
Installé en mars 2020
07 50 80 72 47
jdmmaconnerie@outlook.fr

Genèse :

Le programme «Petites villes de demain» a été lancé le 1^{er} octobre 2020 par Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. Piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, au plus près du terrain et des habitants grâce à ses délégués territoriaux, les préfets de département, le programme bénéficie de la forte mobilisation de plusieurs ministères, de partenaires-financiers (Banque des territoires, Anah, Cerema, Ademe) et de l'appui d'un large collectif comprenant notamment l'Association des petites villes de France (APVF).

Au travers de «Petites villes de demain», l'État et les partenaires du programme viennent soutenir et faciliter les dynamiques de transition déjà engagées dans certains territoires.

Recrutements saisonniers 2022 - Camping/Piscine

Le camping municipal et la piscine seront ouverts au public du 25 juin au 4 septembre 2022. Pour en assurer le bon fonctionnement, la commune recrute plusieurs agents saisonniers. Les personnes souhaitant postuler sont invitées à adresser leur candidature par courrier à Monsieur le Maire, 1 place Jean-Jaurès, 63290 Puy-Guillaume.

Le bar du camping du 25 juin au 4 septembre 2022

La commune de Puy-Guillaume renouvelle la mise en concession du bar de la piscine municipale, pour la saison estivale 2022, dans le local prévu à cet effet, également accessible aux usagers du camping et aux visiteurs.

Cet établissement temporaire est ouvert du lundi au dimanche, y compris les jours fériés, de 8 à 21 heures.

Peuvent être vendues : les boissons non alcoolisées, les glaces et de la nourriture de bar/caféteria/snack (au minimum un petit déjeuner, une collation à midi et le soir, service de restauration rapide à la demande de la clientèle).

Les personnes intéressées ont jusqu'au 31 mars 2022 pour faire acte de candidature. Ces dernières doivent impérativement parvenir sous pli cacheté, en recommandé avec accusé de réception, ou bien être déposées en mairie contre récépissé, à l'adresse suivante :

Monsieur le Maire - Mairie de Puy-Guillaume
1 place Jean-Jaurès - 63290 PUY-GUILLAUME

Calendrier

Février

Mercredi 9	Ciné Parc, salle des fêtes
Samedi 12	Soirée zumba, Association Aéro Dynamic
Lundi 14	Spectacle des jeunes pousses, Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne, salle des fêtes
Samedi 19	Moules-frites, Association du Tennis de Table, à Beau Rivage
Mardi 22	Ciné Goûter, salle des fêtes
Jeudi 24	Don du sang, salle des fêtes
Samedi 26	Carnaval

Mars

Mercredi 2	Ciné Parc, salle des fêtes
Vendredi 18	Repas, Association Aéro Dynamic, salle des fêtes
Samedi 19	Journée nationale du souvenir des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc
Dimanche 20	Loto, CSPG Basket, salle des fêtes
Mercredi 23	Ciné Parc, salle des fêtes
Vendredi 25	Loto, APEI Collège Condorcet, salle des fêtes
Dimanche 27	Repas dansant, Variance FM, salle des fêtes

Avril

Samedi 2	Journée de la solidarité
Samedi 9	Repas, CSPG Tennis
Dimanche 10	Elections présidentielles 1 ^{er} tour
Mercredi 13	Ciné Parc, salle des fêtes
Samedi 16	Chasse aux œufs, Amicale Laïque, parc paysager
Dimanche 17	Rassemblement de voitures anciennes, Association Puy-Guillaume Retro, place Jean Jaurès
Jeudi 21	Ciné Goûter, salle des fêtes
Dimanche 24	Elections présidentielles 2 ^{ème} tour Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation
Jeudi 28	Don du sang, salle des fêtes

Mai

Mercredi 4	Ciné Parc, salle des fêtes
Vendredi 6	Défilé de mode de l'Association des commerçants, Abbaye de Montpeyroux
Samedi 7	Marché aux plants, Association Colomb'âges 63, résidence Michel Charasse
Dimanche 8	Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Ce programme peut être modifié en fonction des mesures sanitaires en vigueur.
Le pass sanitaire sera obligatoire pour toutes les activités organisées sur le territoire de la commune.

Retrouvez
vos bulletins
en ligne



www.puy-guillaume.fr



www.facebook.com/villepuyguillaume/